

# PROJET DE TERRITOIRE DE LA CIVIS

## UN SUD COMPÉTITIF

### PÔLE TOURISTIQUE ET MARKETING

---

## PILIER : ACCUEILLIR UN TOURISME DE CROISIÈRE

---

En rouge, AVIS **Association Citoyenne de Saint-Pierre-REUNION**

La position de l'Association citoyenne de Saint-Pierre-REUNION est très claire.

**Nous refusons d'accueillir ce type de tourisme ultra-polluant, une menace pour la santé publique, de plus contraire à toute écologie.**

**Sans oublier la gabegie financière de ce projet à 80 km d'une structure portuaire existante plus adaptée !**

Comment en 2021, la CIVIS peut-elle encore oser proposer ce type de projet ?

1/ Aspect santé et écologie : tout le monde le sait, ce type de tourisme est à bannir de notre île.

- Un bateau de croisière peut émettre en une journée autant de particules fines qu'un million de voitures, <https://www.actunautique.com/2017/07/un-paquebot-de-croisiere-emet-autant-de-particules-fines-qu-un-million-de-voitures.html>
- Les 94 bateaux du croisiériste de luxe Carnival Corporation émettent dix fois plus d'oxyde de soufre que l'ensemble des 260 millions de voitures du parc automobiles européen selon l'ONG Transport & Environnement, [https://www.sciencesetavenir.fr/nature-environnement/pollution/les-bateaux-de-croisiere-emettent-une-pollution-colossale\\_135358](https://www.sciencesetavenir.fr/nature-environnement/pollution/les-bateaux-de-croisiere-emettent-une-pollution-colossale_135358)
- [https://www.liberation.fr/planete/2019/08/09/croisieres-et-pollution-le-tourisme-a-flots-tendus\\_1744655/](https://www.liberation.fr/planete/2019/08/09/croisieres-et-pollution-le-tourisme-a-flots-tendus_1744655/)
- <https://reporterre.net/Les-paquebots-geants-sont-une-source-geante-de-pollution-marine>

2/ On peut y ajouter la folie des grandeurs inutiles

<https://www.clicanoo.re/Economie/Article/2017/09/04/Saint-Pierre-et-la-Region-amorcent-lamenagement-de-la-jetee-de-Terre>

Voici un projet décidé, là encore, sans aucune concertation préalable avec la population concernée.

2 millions d'études déjà lancés, sans aucune concertation publique, projet à 20 millions d'euros !

Alors que la Réunion dispose d'un vrai port en eau profonde à la Pointe des Galets (Ville du Port) permettant l'accueil directement à quai des bateaux de croisière, il suffirait à moindre coût d'aménager un espace digne de ce nom pour accueillir les croisiéristes, qui coûterait bien moins cher que 22 millions d'euros ?

Le nombre de passagers allant de 1000 à plus de 2000 selon les paquebots, environ une vingtaine de bus à 60 personnes seraient nécessaires ... dans un quartier comme Terre-Sainte desservi principalement par une rue à sens unique en bord de mer : en terme de gestion du trafic routier et de préservation du cadre de vie des habitants du quartier, on aurait imaginé mieux !

De plus se pose la gestion en sécurité des croisiéristes.

Est-il indispensable, pour une île de 2512 km<sup>2</sup> de disposer de 2 points d'accueil de croisiéristes, alors que celui nouveau envisagé ne permettrait même pas de débarquer à quai ? La réponse est évidente pour qui a un minimum de bon sens.

C'est donc au Port, qu'il faut aménager une structure d'accueil digne de ce nom. Il serait temps aussi de consulter la population de la zone pour prendre son avis !

La route des tamarins permet d'accéder facilement au sud de l'île, il n'y a aucune justification économique dans une si petite île à jeter 22 millions d'euros pour un débarquement sommaire avec navettes à Saint-Pierre où la mer est le plus souvent déchaînée !

Ce projet illustre la **gabegie locale avec l'argent public** par les élus locaux.

**Quel modèle de développement touristique souhaitons nous pour la Réunion ?**

**Pour l'ACSP-REUNION, ce type de tourisme n'a de toute façon pas sa place à La Réunion : c'est un tourisme éthique qu'il faut promouvoir, respectueux de l'environnement, du cadre de vie et de la santé humaine, et qui offre de réelles retombées économiques durables aux habitants**

## ACTIONS ENVISAGÉES :

### NUMERO INTITULE DE L'ACTION

- 1** Lancer une étude d'opportunité/de faisabilité pour anticiper et construire et définir le modèle économique du produit « tourisme de croisière du Sud »
  - 2** Structurer une offre touristique particulière dans le Sud, répondant aux demandes et aux besoins des croisiéristes
  - 3** Étudier les possibilités d'accueil dans le Sud pour les croisières de luxe et d'exploration
  - 4** Faire de La Réunion, et du Sud, le point de départ naturel pour les destinations vers les TAAF et associer dans l'imaginaire leur image à celle de notre île
  - 5** Mettre en place un centre de réservation et de conseil délocalisé à Saint-Pierre en partenariat avec la FRT : assurer une offre de transport à faible coût entre la gare maritime et Saint-Pierre lors des arrivées
  - 6** Assurer l'information avant et pendant le voyage sur les produits « Sud »
-

- 7** Approcher directement les compagnies afin de mieux vendre les produits « Sud »

---

- 8** Assurer et défendre les intérêts du Sud au sein du « club croisière »

---

- 9** Accompagner des artisans locaux sur la proposition de souvenirs à vendre aux croisiéristes

---

- 10** Considérer les croisiéristes comme visiteurs sur un salon du tourisme : prévoir des brochures, etc.

---

- 11** Créer des produits d'excursions de petits groupes innovants à mettre en vente

---

- 12** Mettre en valeur nos sites les plus remarquables par la création de produits d'exception

---

- 13** Participer à la co-construction des produits océan Indien

---

- 14** Lister les équipements nécessaires pour capter la clientèle individuelle désirant réaliser des visites libres

---

- 15** Apporter une offre concurrentielle concernant le tourisme de croisière

---

- 16** Identifier une équipe projet pluridisciplinaire

---